ENFANCE
Bien grandir

Les Garennes sur Loire

L'accueil périscolaire de St Germain de Juigné sur Loire

PROJET PEDAGOGIQUE

2023-2024

Familles rurales
Vivre mieux !
MAINE-ET-LOIRE

Introduction

La Fédération Départementale Familles Rurales est l'organisatrice de l'Accueil Périscolaire et déclare la structure auprès des Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et auprès de la CAF et de la MSA.

L'accueil périscolaire a pour but d'offrir aux parents un mode d'accueil aux heures qui précèdent et suivent la classe.

Ainsi, il propose une transition entre deux institutions qui rythment la journée de l'enfant : l'école et la famille.
Les enfants scolarisés à l'école de St Germain sont accueillis dans la salle du petit Louet, 6 bis grand'rue, JUIGNE SUR LOIRE, 49610 LES GARENNES SUR LOIRE

Le Projet Educatif de territoire (PEDT)

Définition

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif territorial, tous les acteurs intervenants sur les différents temps de l'enfance et la jeunesse partagent les objectifs éducatifs communs regroupés selon 3 axes stratégiques principaux.

Plusieurs points essentiels ont été relevés par les acteurs pour le PEDT 2021-2024 :

- Impliquer de nouveaux acteurs de la commune, notamment les associations (sportives, culturelles, …)
- Communiquer sur les opérations « Je vis dans commune, je m'y sens bien », « j'aime ma commune, je l'entretiens »
- Identifier la bienveillance comme fil conducteur / valeur fondamentale de ce PEDT : à intégrer dans tous les axes

Les objectifs du PEDT 2021-2024

- **Être prévoyant**
  - Relayer les informations à la sécurité/santé/prévention aux partenaires
  - Veiller à la sécurité des modes d'accueil
  - Mener des actions de prévention

- **Co-éduquer positivement**
  - Impliquer l'ensemble des acteurs
  - Impliquer les parents
  - Développer une attitude bienveillante
  - Développer les partenariats associatifs
  - Développer le vivre ensemble
  - Développer l'éco-citoyenneté « j'aime ma commune et je l'entretiens »
  - Développer l'égalité des chances

- **Vivre ensemble**
  - Vivre dans sa cité
  - Vivre ensemble avec ses pairs
  - Vivre ensemble avec ses aînés
  - Développer l'éco-citoyenneté
  - Développer l'égalité des chances

Notre organisation et notre comportement devront donc à chaque moment répondre à ces attentes.

Le Projet Pédagogique

À partir du cadre fixé par le projet éducatif, la directrice de l'accueil périscolaire élabore le projet pédagogique avec l'équipe d'animation.

Une cohérence existe donc entre le projet éducatif (les intentions, les buts et les valeurs) et le projet pédagogique (les objectifs opérationnels et les moyens mis en place).

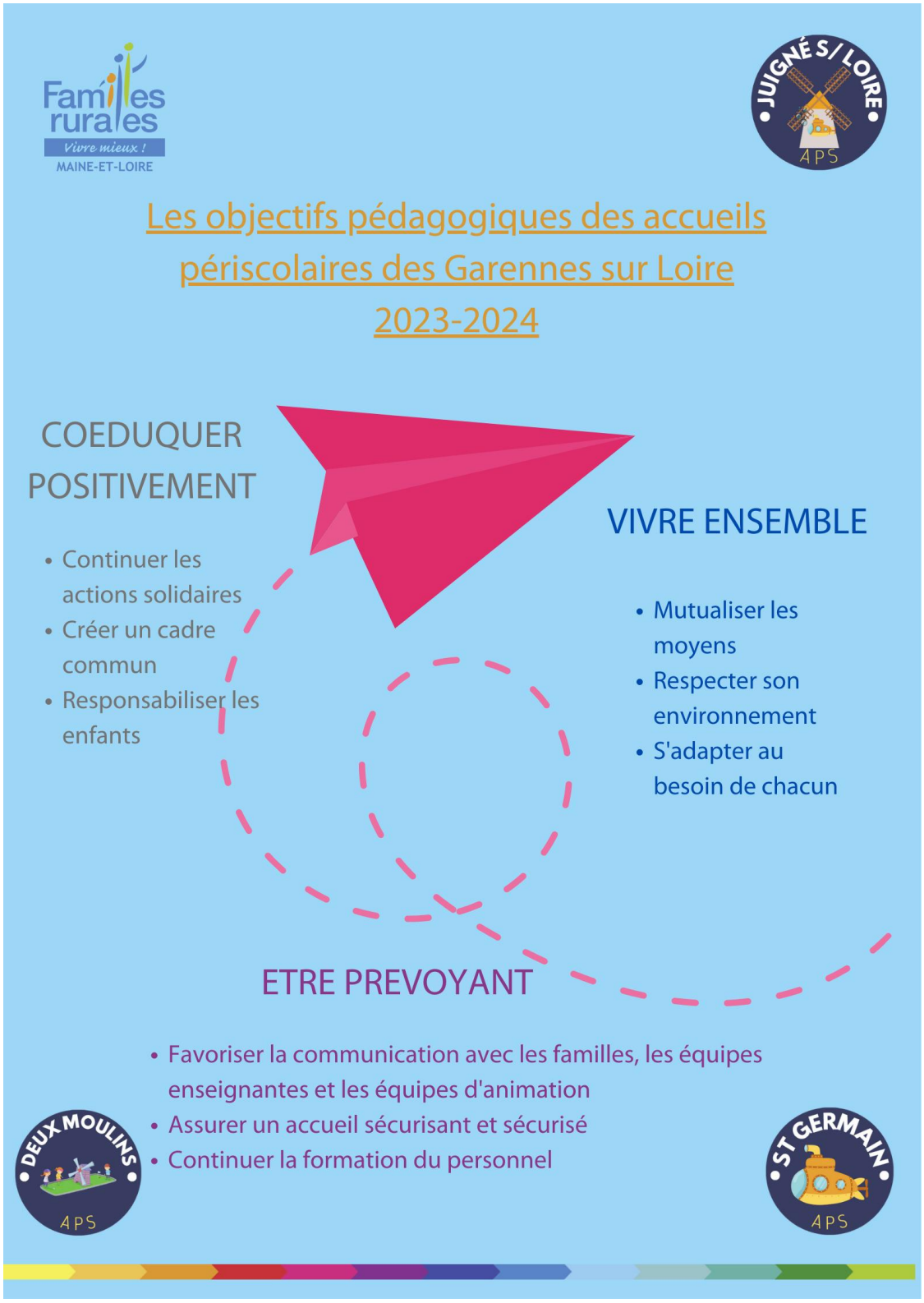

Valeurs du PEDT	Objectifs du PEDT	Objectifs des APS	Moyens mis en place	Critères d'évaluation
Être prévoyant	Relayer les informations à la sécurité/santé/ prévention aux partenaires Veiller à la sécurité des modes d'accueil Mener des actions de prévention	Favoriser la communication avec les familles, les équipes d'enseignantes et les équipes d'animation Assurer un accueil sécurisant et sécurisé Continuer la formation du personnel	Mise en valeur des lieux d'affichages familles. Animateurs et directeurs sont disponibles pour les familles sur le temps d'accueil. Faire remonter tout dysfonctionnement des locaux du périscolaire Veiller aux capacités d'accueil maximum des salles et du nombre d'encadrants Proposition des calendriers de formation	Nombre de rencontre avec les parents Nombre de salariés partis en formation Combien de fois dans la période ou l'année, la capacité maximum a été dépassée
Co-éduquer positivement	Impliquer l'ensemble des acteurs Impliquer les parents Développer une attitude bienveillante Développer les partenariats associatifs Développer le vivre ensemble Développer l'éco-citoyenneté « j'aime ma commune et je l'entretiens » Développer l'égalité des chances	Continuer les actions solidaires Créer un cadre commun Responsabiliser les enfants	Collecte et recyclage pour les associations Mise en place de fonctionnement et règles communes entre le personnel Participation des enfants dans la décoration des lieux d'accueils	Nombre de récolte dans l'année Nombre de réunion entre équipe d'animation Les salles d'accueils sont-elles décorées toute l'année

Vivre ensemble	Vivre dans sa cité Vivre ensemble avec ses pairs Vivre ensemble avec ses aînés Développer l'éco-citoyenneté Développer l'égalité des chances	Mutualiser les moyens Respecter son environnement S'adapter au besoin de chacun	Après chaque période de vacances, les jeux, jouets sont échangés avec les différents accueils périscolaires de la commune Mettre en place des règles de vie (respect du matériel, des locaux, entre enfants et animateurs) Les animateurs sont à l'écoute des besoins des enfants, selon le moment de la journée et de l'année (envie de calme, de jeux, de créations, entre maternelles, entre primaires, tous ensemble, …)	Combien d'échanges ont été réalisé dans l'année Les enfants sont-ils satisfait de ce renouvellement de jeux Les règles de vie ont-elles été écris, dessinées et affichées à la vue de tous les enfants Des lieux sont il a disposition pour les besoins des enfants ?

Les moyens matériels

Les locaux de l'accueil périscolaire sont ceux de l'école et la municipalité.

L'accueil se déroule sur plusieurs salles d'animation et dans la cour de l'école.

La salle du petit Louet

Elle se situe en dehors de l'école, un accès à l'école se réalise par la cour avec un portail.

Elle est aménagée avec du mobilier adapté à chaque tranche d'âge et comporte également un coin lecture/calme avec des livres, un coin dinette.

La salle donne également accès à des sanitaires adaptés aux enfants, et ouvre sur

La cour de récréation

Elle comporte un espace vert, un terrain de foot, un panier de basket, une table de ping pong, des préaux.

La salle motricité de l'école

Elle se situe au cœur de l'école. Avec un accès directement sur la cour.

C'est un lieu utilisé uniquement pour des activités calmes.

Une salle de classe

Elle est mise à disposition pour l'aide aux devoirs, le lundi et jeudi de 17h à 18h30.

Les moyens humains

La directrice de l'accueil périscolaire

La mission de la directrice est d'assurer l'accueil des familles et de veiller au bon fonctionnement de la structure. Elle assure le suivi administratif et gère le budget, elle gère l'équipe d'animation et veille au respect des valeurs du projet éducatif du territoire.

Le directeur adjoint de l'accueil périscolaire

La mission du directeur adjoint est d'assurer l'accueil des familles et de veiller au bon fonctionnement de la structure. Il assure le suivi administratif et gère l'équipe d'animation.

Les animateurs

Les animateurs ont pour mission d'accueillir les enfants et les parents, servir le goûter (et éventuellement le petit déjeuner), animer les activités, ainsi qu'assurer le rangement et l'entretien des locaux.

Selon la SDJES et le PEDT mis en place sur la commune, l'équipe d'animation d'un accueil périscolaire doit répondre au taux d'encadrement suivant : 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans. L'équipe doit être composée au minimum de 50 % d'animateurs diplômés (BAFA, CAP petite enfance, BPJEPS) et au maximum de 20 % d'animateurs non diplômés.

Le fonctionnement

Les horaires
L'accueil périscolaire est ouvert :

- Le matin du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30
- L'après-midi du lundi au vendredi de 16h30 à 19h

Le déroulement
L'accueil du matin se fait dans la salle du petit Louet. Les animatrices amènent les élèves dans leur classe et sur la cour de récréation, à la fin de l'accueil périscolaire. Les enfants en classe de petite section en revanche, sont accompagnés dans leur classe par l'une des animatrices (qui sont également ASEM).

L'accueil du soir débute dans la cour de récréation, afin de réunir les enfants concernés et de faire le relais avec l'école.
Les enfants prennent leur goûter dès 16h30 dans la cour. Ils sont assis sur les bancs sous le préau ou l'intérieur dans la salle.

Ensuite les enfants sont en temps libre environ une heure dans la cour.

Les activités débutent après le temps libre. Elles sont plus nombreuses le mardi et le vendredi.
Le lundi et le jeudi, l'aide aux devoirs est mise en place à la demande des parents et est encadrée soit par une bénévole, soit par un animateur.

Les activités débutent après le temps libre. Elles sont plus nombreuses le mardi et le vendredi.

Les animatrices proposent des activités tous les jours de la semaine, soient activités sportives, manuelles, théâtrales, jeux libres, jeux de sociétés, …
Les enfants participent aux activités s'ils le souhaitent. Ce n'est pas une obligation, une animatrice reste dans le hall pour surveiller les enfants qui veulent jouer en autonomie ou se reposer.
Une animatrice est disponible pour l'accueil et le questionnement des familles et pointer l'heure de départ des enfants.

Le lundi et le jeudi, l'aide aux devoirs est mise en place. Chaque famille inscrit son/ses enfants en amont. Cette activité est encadrée par des bénévoles.

L’évaluation

Pour faire une évaluation de notre projet pédagogique.

Nous commençons par discuter en amont avec les enfants pour connaitre leur envie, besoin pour les différentes activités (manuelles, sportives, culturelles,)

Ensuite nous nous réunissons en équipe avant chaque période de vacances scolaires pour planifier toutes les idées d’animations trouvés et pouvoir définir la liste du matériel pédagogique (un budget est défini annuellement mais séparé par trimestre).
La directrice gère le budget et informe l’équipe du budget attribué par période.

Durant la réunion d’équipe, nous discutons, échangeons sur nos pratiques, l’organisation et les animations durant la période précédente (nos façons d’animer, les envies des enfants, nos moyens mis en place, nos lieux d’accueil, notre organisation).
La directrice prend des notes.

Évaluer le projet pédagogique, c’est prendre du recul par rapport au quotidien, constater si les objectifs visés par le projet éducatif ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces.

Si ce n’est pas le cas, nous nous réajustons pour la période suivante.